

BREMBLENS Le Conseil général soutient son syndic dans sa croisade contre une A1 à l'air libre en bas du village.

Pas d'autoroute, ni de piscine

Le Conseil général de Bremblens se réunissait mardi pour la première fois depuis le «coup de gueule» de son syndic Eric Buehler, associé à son voisin Philippe Guillemin, de Lonay, contre le tracé du contournement autoroutier de Morges et la «piqûre» prévue entre Bremblens et Denges. Le syndic a informé que hormis les reflets médiatiques et quelques réactions informelles, la démarche est restée sans résultat auprès des députés et de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite.

Bremblens entend donc répondre négativement au paquet financier de la Confédération en vue de faire disparaître les goulets autoroutiers. «Nous ne sommes pas fermés à la discussion avec les autres communes mais pas à n'importe quel prix», a déclaré Eric

«**Qu'on ne l'entende pas, qu'on ne la voie pas et qu'on ne la sente pas. Telle est notre exigence.**»



ERIC BUEHLER,
SYNDIC DE
BREMBLENS,
À PROPOS DE
L'AUTOROUTE
REDOUTÉE AU BAS
DU VILLAGE.

Buehler qui ne voit qu'une solution, c'est de l'enterrer. «Pour cela il faudrait assouplir les normes européennes qui bannissent tout échangeur en souterrain, sinon les com-

munes diront: c'est exclu!» Dans son combat pour ne pas accepter «ce cadeau de nos petits copains morgiens», le syndic est soutenu sans condition par son Conseil général.

La Municipalité a aussi été suivie dans son préavis prônant le rejet d'une prise de participation dans la société anonyme chargée de planifier le centre aquatique régional à Morges. Déséquilibre des pouvoirs face au chef-lieu qui pèsera 50% de l'actionariat, manque de garantie de pouvoir sortir de ce partenariat avant l'exécution des piscines, inconcues autour des parkings et transports publics à proximité ont été autant d'arguments qui ont convaincu la totalité des 26 membres présents à refuser de se mouiller dans ce projet régional. **DSZ**